

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 11 AVRIL 2026

DELIBERATION 2026_036

Objet : Fixation du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau

L'an deux mille vingt-six le onze avril à neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis Rue de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sur la convocation qui leur a été adressée le trois avril deux mille vingt-six.

Présents (87) :

Julie ADJOVI - Jacques GREMBER - Sylvie TRACHEZ - Yannick CORDONNIER - Nancy MILITAO - Gauthier VANCAYZEELE - Laure DOBIGNY - Frédéric VERTUN - Armelle FLAMENT - Yannick DESCAMPS - Audrey RINGOT - Arnaud DEVILLEZ - Alain TALLEU - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Danielle MAMETZ - Bernadette POPELIER - Romuald GUILLAIN - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Pascal DEQUIDT - Philippe MASQUELIER - Serge SOODTS - Caroline LANDTSHEERE - Valentin BELLEVAL - Eva SPRIET - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Florence BRISBART - Didier TIBERGHEN - Elise DORMION-ROUSSEZ - Bernard DENTENER - Béatrice FERLIN - Jacques WYCKAERT - Brigitte SCHOONHEERE - Sophie ANDRE - Hakim CHAFCHAF - Marie BOUQUET - Vincent LEFEBVRE - Sophie CAUDRON - Pierre-Laurent VANDECAVEYE - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-François DAUTRICOURT - Patrick DEROULLERS - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Samuel DASSONNEVILLE - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Delphine DARTHOIT - Bruno DARRY - Pamela VIDOCGUE - Jérôme RENIER - Thierry DEHONDT-BEDAGUE - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - César STORET - Claude BODELE - Bertrand CREPIN - Stéphanie FENET - Bérengère DELATTRE - Carole DELAIRE - Jean-Luc DEHUYSER - Edith STAELEN - Régis GODEL - Vincent DUCOURANT - Amandine TRANCHANT - Céline REANT - Jean-François DEMON - Benoit BART - Louis LEVEUGLE - Delphine RANCHY - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Coralie DEVROEDE - Christian BELYNCK

Procurations (1) :

Guillaume GAMELIN à Valentin BELLEVAL

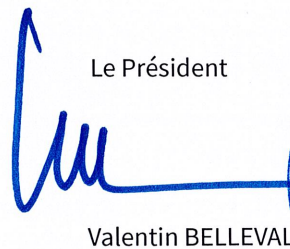
Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 88

Secrétaire de séance : Eva SPRIET

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 11 AVRIL 2026

DELIBERATION 2026_036

Objet : Fixation du nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 octobre 2025 fixant, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux, le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de Cœur de Flandre aggro ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Considérant que le nombre de Vice-Président(e)s est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant et qu'il ne puisse excéder quinze Vice-Président(e)s ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Président(e)s supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des Vice-Présidences, sans limitation de nombre ;

Il vous est proposé :

- de fixer le nombre de Vice-Président(e)s à 12,
- de fixer le nombre des autres membres du bureau à 7.

Vote :

Pour : 88

Contre : 0


Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance,

Eva SPRIET



Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 11 avril 2026,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

